1483

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT
-=-=-=-=-=-=-=-
CABINET
-=-=-=-=-=-=-=-
Cellule d'Appui à la Mise en Oeuvre du Plan d'Action (CAMOPA)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

P12

RAPPORT DE LA 2ème SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET DE CENTRE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE NIONO

URDOC
BIBLIOTHEQUE
N° P12
Date: 01/11/96

A00
1016

Novembre 1996

INTRODUCTION

La deuxième Session du Comité de Pilotage du Projet de Centre de Prestations de Services de Niono a été l'occasion pour les membres dudit Comité de réaffirmer leur volonté d'inscrire l'action du Projet dans le cadre des préoccupations du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, notamment en matière de libéralisation du développement rural et de responsabilisation des acteurs.

Depuis mars 1991, les organisations paysannes du Mali en général, et celles de la zone de l'Office du Niger en particulier, sont confrontées à des difficultés de toutes sortes.

Celles-ci se focalisent autour des problèmes de gestion, d'organisation, de formation de financement, bref tout ce qui hypothèque l'avenir de ce qui fut, jadis, la fierté de notre pays.

Il est possible, non seulement de redresser la barre par l'intensification de la formation et de l'appui conseil en gestion, mais aussi et surtout de créer une nouvelle dynamique à toutes les organisations paysannes. Cette dynamique oeuvrera à restaurer la gestion, à faire de la transparence les credo des OP, à accroître leur capacité de négociation et à réorienter l'appui de l'État en se basant sur l'autofinancement.

Le projet de Centre de Prestations de Services de Niono participe de la prise en compte réelle de toutes ces préoccupations.

A l'issue de deux années d'existence, non sans difficultés, le PCPS a atteint des résultats satisfaisants.

La 2ème session du Comité de Pilotage, dont on présente ici les résultats des travaux, en a pris acte. Elle a en outre formulé des orientations intéressantes sur l'évolution institutionnelle du Projet, à savoir la mise en place d'un Centre Régional d'Appui qui est un modèle fédérateur des Associations de Centres de Prestations de Services de zones.

Le présent rapport comprend :

- l'allocution d'ouverture du représentant du MDRE ;
- le compte rendu de la 2ème Session du Comité de Pilotage du PCPS ;
- la synthèse des travaux de la présente Session ;
- l'organigramme de l'évolution institutionnelle vers un Centre Régional d'Appui;
- quelques indicateurs relatifs aux activités du Projet.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE REPRESENTANT DU MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

A

L'OUVERTURE DE LA DEUXIEME SESSION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE CENTRE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE NIONO

28 Novembre 1996

Messieurs

le Commandant du Cercle de Niono,

le Président Directeur Général de l'Office du Niger

le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Le Représentant de la Caisse Française de Développement

Honorables Délégués paysans de Faranfasi So

Je voudrais tout d'abord profiter de l'ouverture de cette deuxième Session du Comité de Pilotage du Projet de Centre de Prestations de Services de Niono pour remercier tout particulièrement, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, le Commandant de Cercle de Niono, d'avoir rehaussé, par sa présence, l'éclat de la présente cérémonie.

Est-il besoin de souligner que sa présence, en dépit de ses lourdes charges, constitue un témoignage éloquent de son engagement sans faille à oeuvrer pour un meilleur devenir des populations rurales.

Mes remerciements vont également :

- à vous, Messieurs, les membres du Comité de Pilotage, qui avez accepté de consacrer une partie de votre temps à la présente Session ;

- et particulièrement aux membres paysans pour qui les travaux culturaux sont particulièrement très intenses en cette période de moisson, faite aussi de gains comme de pertes.

A la Session inaugurale de notre Comité de Pilotage d'avril 1996, nous avions fait plusieurs recommandations relatives notamment a:

- la consolidation du Centre,
- son extension dans deux directions,
- l'amélioration des outils de gestion,
- l'affinement du montage institutionnel,

- l'insertion du Centre dans un flux communicationnel avec les autres acteurs (Chambre d'Agriculture, Office du Niger et Monde Paysan).

La présente Session, deuxième du genre, sera opportunément celle du bilan :

- bilan de l'exécution des précédentes recommandations,
- bilan des activités réalisées en 1996,
- bilan financier du Centre en particulier ;

mais aussi et surtout, à partir de ces bilans, celle de l'élaboration des perspectives pour l'année 1997, voire au-delà.

Une simple analyse des différentes réalisations cache bien d'autres objectifs que le seul Projet de Centre de prestations de Services de Niono pourrait atteindre.

Je fais allusion particulièrement à la problématique de la formation des paysans dans le domaine de l'alphabétisation.

En effet ceux d'entre les paysans qui sont formés ou plus aptes à la formation sont les jeunes.

Cependant force est de constater que lorsqu'il s'agit d'élire un Président, un Trésorier et/ou un Délégué à l'approvisionnement, le choix de la communauté se porte généralement sur une personne âgée , par ce que plus représentative d'une famille ou

d'un clan: c'est à dire là où la jeunesse est moins enclin à être portée.

Il en decoule que ceux qui sont alphabétisés sont faiblement élus, à l'inverse de ceux qui ne le sont pas.

Or, nul doute que la capacité propre d'une organisation paysanne passe par celle de ses adhérents, voire de ses dirigeants d'abord, bien éduqués et bien formés.

Il convient alors d'inverser cette tendance sans agresser négativement le monde paysan.

Les résultats obtenus par le Centre en matière de formation doivent donc se lire avec cette perception. Et c'est de là qu'on peut mesurer, à sa juste valeur, les efforts qui ont été consentis.

Je voudrais, avec votre permission, faire également allusion à la problématique du crédit agricole dans la zone.

A cet égard, on peut affirmer, sans risque de se tromper, que le crédit rural connaît de plus en plus de difficultés.

L'offre réelle de crédit, qui était jadis importante, s'est effritée dangereusement en raison de la faiblesse du niveau de recouvrement, face à des besoins croissants de crédit.

L'on s'en est demandé si le bas niveau de recouvrement du crédit ne procède-t-il pas d'une absence de volonté du monde rural ? Tant est si vrai que les revenus issus des exploitations agricoles se sont considérablement améliorés ces dix dernières années.

Améliorer une problématique aussi importante que celle du crédit rural n'est certes pas à la portée du seul CPS de Niono. Il y contribue néanmoins de façon utile.

En me limitant à ces deux exemples, je concluerais que le CPS a apporté des outils pour accroître la capacité des dirigeants et de celle des organisations paysannes adhérentes à Faranfasi So. Mais les limites de ses actions apparaissent très vite dès lors que nous ne joueons pas le jeu de sa complémentarité avec les autres acteurs présents et, notamment l'Office du Niger.

C'est du reste le sens du message que je vous adressais, à la Session inaugurale d'avril 1996 et qui m'amène à placer le présente Session sous le signe de la responsabilité et du devoir

Messieurs :

- le Commandant de Cercle
- les Membres du Comité de Pilotage
- les délégués paysans
- le Chef de Projet

Mon dernier propos sera d'adresser mes félicitations, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, au Chef de Projet, à son équipe et particulièrement les conseillers et à l'ensemble des acteurs paysans qui oeuvrent quotidiennement à l'essor du Centre de Prestations de Services. Les conditions optimales sont loin d'être réunies pour un tel travail. En dépit de cela, leur ardeur au travail et leur disponibilité sont demeurées sans faille.

Puisse leur abnégation contribuer au développement harmonieux des membres de Faranfa So en particulier et, de toutes les organisations paysannes de l'Office du Niger, en général.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare, ouverts les travaux de la deuxième Session ordinaire du Comité de Pilotage du Projet de Centre de Prestations de Services de Niono.

Je vous remercie

PROCES-VERBAL DE LA SESSION

COMPTE-RENDU DE LA 2e SESSION DU COMITE DE PILOTAGE DU P.C.P.S. DE NIONO C.I.C.F. 28 Novembre 1996

Le Jeudi 28 Novembre 1996, s'est réunie au Centre International de Conférence et de Formation de Niono, la 2e session du Comité de Pilotage du Projet du Centre de Prestations de Services de Niono.

Dans son allocution introductive, Monsieur le Commandant de Cercle de Niono mit l'accent sur l'implication parfaite du PCPS" dans la recherche de solutions aux multiples problèmes du monde paysan à Niono.

Le P.C.P.S. est à encourager pour sa contribution à relever le défi que constitue "la réussite du développement" par "la formation, la gestion, le conseil et l'appui tout court" qu'il apporte aux paysans de la Zone Office du Niger.

L'allocution introductive de Monsieur le Commandant de Cercle a été suivie du discours d'Ouverture du Dr Bokari TRETA, représentant du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (cf. copie du Discours).

Après la vérification des mandats, conformément à l'arrêté ministériel n°0133 /MDRE, la lecture et l'adoption du projet d'ordre du jour (cf. copie), la parole a été donnée au Chef de Projet pour l'exposé, des divers points inscrits à cette seconde session, ainsi qu'ils suivront :

Point d'exécution des recommandations du 1er Comité de Pilotage en date du 09/04/1196

Ce premier point exposé par le Chef de Projet fit une présentation synthétique sur :

a) L'extension du CPS et la diversification de ses adhérents (autres que des AV/TV seulement) et de la base de cotisation actuelle (% sur les produits de battage);
b) L'affinement du montage institutionnel (pour lequel différents scénarios sont présentés)
c) L'évaluation du cahier des charges annexé au marché de gré à gré avec l'Opérateur (ce qui a été fait par la mission Etienne Beaudoux).
d) L'éducation / intensification de la sensibilisation dans la zone ON de Niono de concert avec l'ON (ce qui n'occasionna aucune adhésion, aucun échos au niveau du PCPS)

e) Les échanges avec les partenaires (aboutirent à la signature d'un protocole avec le CAC; sont plutôt en sens unique avec la Chambre d'Agriculture Locale et restent partiellement dans l'expectative avec l'ON)

f) L'appui en gestion et en Conseil juridique aux différents adhérents.

Sur ce premier point, il y eut différentes questions et remarques :

Le PDG de l'ON : Il trouve que la présentation est trop synthétique et ne permet pas, de ce fait, de bien se rendre compte des réalisations et voudrait par conséquent savoir davantage ce que le CPS a fait dans le cadre du conseil en gestion et de la récupération des créances car un "tel travail est demandé à l'ON" aussi.

Par ailleurs, il voudrait savoir s'il n'y a pas une contradiction entre le point d ci-dessus et les adhésions individuelles d'exploitants et de l'Association J5/%*))6)# dont le Chef de Projet parla dans son exposé.

Enfin, lorsqu'il est dit que les échanges avec l'ON et la Chambre d'Agriculture sont à sens unique ou que le CPS attend des propositions, il demande pourquoi le CPS ne fait pas de proposition ou ne cherche pas à savoir pourquoi il ya une telle attitude.

Dominique Delacroix, Représentant / CFD : Il souhaiterait que la parole soit donnée aux représentants des adhérents pour qu'ils puissent eux-mêmes dire quels profits ils ont tiré des réalisations, des appuis données par le CPS.

Boubacar FOFANA, Secrétaire Général de la C.R.A. : Il voudrait beaucoup de détails sur la résorption de l'endettement qui est un problème concret dans la zone mais aussi ajoute que le PCPS pourra directement prendre attache avec les représentants consulaires dans les villages pour travailler dans la mesure où la direction de la Chambre locale ne semble pas très collaboratrice.

Bokary TRETA, Représentant / MDRE : Il fit constater qu'il n'est pas sûr que la présentation synthétique du document de travail de la présente session puisse permettre de bien étayer les réalisations du CPS.

Il ajouta que le mandat triennal dont il a été question à la 1ère session du Comité de Pilotage pour le CPS s'entendait en "rétrospectif" et non pour 1997-98-99 comme l'avait cru le Chef de Projet.

En guise de réponse aux différents intervenants, le Chef de Projet précisa les points suivants :

Pour le PDG de l'ON : que la présentation synthétique dont il parle est une façon d'éviter les répétitions puisque les réalisations sont assez détaillées plus loin dans le document.

Quant à la contradiction en question, ce n'est qu'une impression puisque les adhésions individuelles et de l'Association LSMCHGGTG sont une suite logique des ateliers

organisés par le CPS sur la gestion des Organisations Paysannes et des Exploitations Familiales ou de ses échanges avec l'ONG AFRIQUE VERTE et non des demandes issues de la sensibilisation conjointe ON/PCPS. Il en est de même du GIE Danaya n°1 de Médina / km39.

En ce qui concerne les échanges avec l'ON et la Chambre d'Agriculture, ils ne sont pas inexistant puisque le PCPS participa, en tant qu'observateur, au Séminaire animé par le GERSAR sur le Manuel de Procédures à l'intention des CPGFE et une émission a pu être réalisée avec la Chambre d'Agriculture de Niono même si cela prit beaucoup de temps à se concrétiser.

Cependant, cela paraît insuffisant, vu le devoir de saine collaboration et de franche implication que la 1ère session du Comité de Pilotage avait recommandé à tous les intervenants de la Zone responsables de la réussite du CPS de Niono de par leur désignation comme membre du Comité de Pilotage dudit Projet.

Pour Boubacar FOFANA : que le CPS est arrivé pour 6 adhérents à faire accepter les modalités de remboursement par les institutions financières. Un adhérent n'a pas respecté ses engagements et un autre qui fait l'objet de saisie-brandon aujourd'hui avait refusé les propositions.

Le Chef de projet affirma avoir pris bonne note de l'aval qui lui est ainsi donné par le Secrétaire Général de la Chambre Régionale d'Agriculture de pouvoir directement travaillé avec les représentants consulaires dans les villages.

Pour Bokary TRETA, que la simplicité du document de travail avait été demandée par les responsables de la CAMOPA eux-mêmes, organisme de tutelle du projet.

Pour répondre à Dominique Delacroix, les représentants de l'Association Faranfasi So prirent la parole pour mieux expliquer les profits qu'ils ont tirés des différents appuis du Centre.

Bréhima COULIBALY, Secrétaire Général de Faranfasi So : Il affirma que la présence du CPS est d'un grand intérêt pour les exploitants et leurs organisations dans la zone ON. Ceci se justifie sur le plan de l'appui en conseil de gestion par la situation claire de la trésorerie des AV/TV et GIE adhérents au CPS suite à l'introduction de documents de gestion répondant à leurs besoins réels de transparence dans les comptes et la création d'un poste de comptable centralisateur des données des OP qui sont aujourd'hui de véritables entreprises pouvant avoir 20 millions, et parfois bien plus de chiffre d'affaires.

Sur le plan du conseil juridique, en plus de l'appui ponctuel en matière de recouvrement des créances datant de 1992 dans diverses opérations de commercialisation (plus d'1 million de F CFA de recouvrés), le CPS, par la codification des règles d'organisation et de fonctionnement en un règlement intérieur a permis aux OP de mieux "souffler" par la disparition de la confusion des responsabilités des fonctions.

En outre, l'Association .SMCHGGTG dont il est le Secrétaire de la commercialisation, également membre du CPS a bénéficié d'un appui en matière de commercialisation par l'élaboration d'un contrat portant sur 80 T de riz avec l'ONG EURONAID d'une valeur de 19.000.000 F CFA.

Abou DIARRA, Délégué de Faranfasi So, Président du TV de Niono-Coloni / Km26 : Pour compléter les propos de Bréhima COULIBALY, il ajouta que l'appui en conseil de gestion leur permet d'éviter de nos jours une Assemblée Générale d'une semaine ou plus pour les séances de contrôle du CAC par la création du poste de comptable qui centralise toutes les données. Ce n'est là que la partie visible des multiples avantages qu'ils tirent du conseil en gestion du CPS.

Sur le Conseil juridique, un exemple très palpable du profit qu'ils tirent est celui des stratégies de recouvrement de leurs impayés internes d'environ 16 millions (6 millions ont été recouvrés à mi-parcours de l'activité battage). Le conseil juridique leur a ainsi permis de recouvrer leurs impayés tout en sauvegardant leur paix sociale.

Bilan des activités 1996 du PCPS

Le bilan des activités porta sur 7 points:

a) Lecture du chronogramme 1996 du PCPS

b) Bilan des formations (cf. tableau de synthese sur les formations)

c) Les interventions en comptabilité-gestion ayant porté sur la réalisation de documents, d'outils de gestion bilingues entérinés par le CAC et validés par le Projet Gestion Rurale de la Zone Mali-Sud et une récente étude du Bureau Ségovien d'Ingénierie Conseils.

Ces interventions consistèrent aussi à l'élaboration de compte d'exploitation générale et souvent de bilan malgré les énormes difficultés rencontrées.

Il y eut enfin, sur l'endettement et le crédit, 8 propositions de rééchelonnement et un travail de clarification qui a facilité l'installation de caisses FDV ou autres.

d) Les interventions en conseil juridique ont abouti à l'élaboration et l'adoption de 7 règlements intérieurs dont 4 sont appliqués de façon satisfaisante.
Les appuis ponctuelles au recouvrement des créances externes (pour 3 adhérents) ont permis de récupérer effectivement pour un, de lever l'équivoque sur qui est débiteur et qui est créancier en réalité pour les autres.
Dans le domaine de la commercialisation et de l'appui en matière de contrat, un document de référence intitulé "De quelques notions contractuelles dans la pratique de la commercialisation" a été élaboré.

Enfin des séances d'animation ont eu lieu dans tous les villages adhérents sur le Décret de gérance et le Contrat-Plan et une émission radiodiffusée a été réalisée à propos.

e) Le bilan des groupes de travail porta sur le lancement et la réalisation de deux études portants sur l'inventaire des outils de gestion des OP par le BSIC et sur l'inventaire des outils de gestions des exploitations familiales par l'AADR.

Des restitutions ont été faites aux groupes de travail qui ont amendé les différentes études pour leurs versions définitives.

f) L'évolution de quelques indicateurs (cf. copie)

g) Le bilan financier 1996 (cf. différents tableaux)

Bréhima COULIBALY fit la présentation de la situation financière de Faranfasi So (point III) après que Dominique Delacroix ait souhaité faire apparaître dans le bilan financier la part des dépenses prises en charges par Faranfasi So (cf. copie situation financière Faranfasi So).

Moussa Léo SIDIBE fit la synthèse de ces premier points de l'ordre du jour après que M. TRETA ait reconnu que le grand problème que tout le monde a aujourd'hui est celui du mal qu'on a à situer le Projet dans son cadre ce qui aboutit à la difficulté de percevoir les réalisations et même de concevoir de manière logique le document de travail du Comité de Pilotage.

Synthèse

- Le document de travail soumis devrait être présenté de façon plus détaillée
- La prise en compte de la possibilité de travailler directement avec les délégués consulaires de la Chambre d'Agriculture dans les villages
- Le mandat triennal concerne 1994-97 et non 1996-99
- La citation des références (rapport E. Beaudoux) n'existent pas sous la main
- Améliorer les indicateurs présentés
- Préciser le cadre du PCPS et traduire les missions assignées en objectifs pour permettre
  une réelle évaluation des réalisations
- Intégration de l'alphabétisation dans les missions du PCPS en partenariat avec l'ON et/ou DNAFLA
- Constat que les cotisations de Faranfasi So, à ce jour, peuvent prendre en charge deux conseillers donc cela doit être réalisé.
- Etablir une véritable coordination entre les différents systèmes existants.

Orientations pour 1997 :

Suite à la réflexion menée par la direction du Projet, les conseillers et les adhérents au CPS, différents scénarios ont été élaborés dans la perspective de l'extension du CPS et du retrait du Projet.

Ces différents scénarios, avec chacun ses avantages et ses inconvénients compte tenu de la réalité sur le terrain ont été tour à tour présentés à l'assistance par le Chef de Projet (cf. copies des scénarios 1, 2, 3) après qu'un schéma reflétant l'état actuel des rapports CPS-PCPS-Conseillers et tous les autres acteurs de la mise en oeuvre du projet ait été présenté (cf. copie).

Après la présentation des différents scénarios, il y eut les remarques suivantes :

Moussa Léo SIDIBE : Il pense que Faranfasi So doit développer l'extension sur la zone de Niono et que le Projet s'occupe de l'extension sur d'autres zones, avec en mire pour ses responsables de définir ce que le Projet fera à son démarrage, à l'émergence du Centre et à son retrait.

Le PDG de l'ON : Il pense qu'il ne faudrait pas chercher une centralisation excessive comme le montre le scénario 1 selon lui, dans la logique de l'extension puisque cela équivaudrait à une imposition à ces zones qui doivent plutôt passer par le scénario 3 et aboutir à la centralisation après s'ils le veulent.

Dominique Delacroix : Il pense qu'il faudra continuer à réfléchir et de ne pas décider de quelque chose de définitif dans l'immédiat.
Par ailleurs il trouve très gênant de décider ou de vouloir décider à la place des exploitants bénéficiaires après que tous soient d'accord. Ce sont eux qui doivent décider car c'est pour eux que tout se fait et la responsabilité, en dernier ressort, leu incombe. C'est un paradoxe.

Abou DIARRA : confirma au Comité de Pilotage l'option de l'Assemblée Générale de Faranfasi So qui est le scénario 1 pour tous les avantages qu'il offre et que le Chef de projet a exposé.

Bokary TRETA : Il trouve qu'il faudra donner à Faranfasi So toute son autonomie (siège, logistique, etc...), mais aussi définir ce que le Projet apporte comme appui au Centre (transfert des fonds nécessaires au paiement des Conseillers).
Ainsi il trouve que les 3 scénarios proposés ne sont que les différentes phases d'évolution du Projet sous sa forme actuelle vers celle d'un Centre Régional d'Appui devant prendre la relève.

Dans le scénario 3 l'Organisme d'appui est le Projet (phase 1).
Dans le scénario 2 l'organisme d'appui restera toujours le projet (phase 2) et les différents centres des zones éliront un conseil d'administration.
Ce conseil d'Administration deviendra le Centre Régional d'appui en Gestion et en Conseil juridique (3e et dernière phase) et ce serait le scénario 1.

Enfin ce Centre Régional pourrait être sous la tutelle de l'APCAM.

Le Chef de Projet porta également à la connaissance des membres du Comité de Pilotage la nécessité pour le Projet, au cours de son extension sur les autres zones, d'associer les responsables de Faranfasi-so en raison de l'expérience cumulée dans la phase-test et de la disponibilité éventuelle des adhérents à intégrer directement la structure (faranfasi-so) déjà existante.

La synthèse présentée par Moussa Léo SIDIBE sur ce point fut la suivante :

- Focaliser le fonctionnement du PCPS sur le schéma de l'état actuel
- Différencier le Projet du Centre Faranfasi So
- Faire évoluer le Projet vers le Statut d'un Centre Régional d'Appui
- Autonomiser Faranfasi So dans la zone de Niono

Sur les prévisions budgétaires cf. différentes fiches présentées.
Après quoi, il y eut la synthèse suivante :

- Le Comité de Pilotage adopte le schéma d'évolution proposé
- L'option pour l'autonomie du Centre Faranfasi So est confirmé
- La direction du Projet doit évoluer vers un Centre Régional
- Le Comité de Pilotage recommande que le budget s'adapte en conséquence à la philosophie de la politique fixée
- La caisse Française de Développement s'engage à proroger la date limite de mobilisation des fonds précédemment fixée au 31 Mars 1997.
- Analyser la construction, le bail ou la location d'un siège pour Faranfasi So

C'est sur cette synthèse que Monsieur Bokari TRETA clôtura les travaux de la 2e session du Comité de Pilotage du PCPS de Niono en remerciant tous les membres dudit Comité en encourageant les Conseillers et en rappelant aux Représentants de Faranfasi So que le soutien du Ministère ne leur fera pas défaut puisque le Projet est un projet-test qu'il faudrait réussir à tout prix d'autant plus que Dominique Delacroix, au nom de la CFD, a assuré tout le monde du soutien financier de son institution, bailleur de fonds.

En souhaitant bon retour à tous dans leurs foyers respectifs, il a souhaité que la 3e session se tienne très prochainement.

Niono, le 03 Décembre 1996

Youssouf Ousmane CISSE

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT
-=-=-=-=-=-
CABINET
-=-=-=-=-=-
Cellule d'Appui à la Mise en Oeuvre du Plan d'Action (CAMOPA)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-UN But-Une Foi

2EME SESSION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE CENTRE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE NIONO

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

28 NOVEMBRE 1996

La deuxième Session du Comité de Pilotage du Projet de Centre de Prestations de Services de Niono s'est tenue le jeudi 28 novembre 1996 au Centre International de Conférences et de Formation (CICF) de Niono, sous la présidence du Docteur Bokary TRETA représentant le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de Monsieur le Commandant de Cercle de Niono, Monsieur Mary DIARRA, qui, en l'occasion, a reconnu la place du Projet Centre de Prestations de Services dans la recherche de solutions aux multiples problèmes auxquels le monde paysan de Niono est confronté.

Ont pris part aux travaux tous les membres de Comité de Pilotage nommés par décision n°0133/MDRE-SG du 7 mars 1996 de Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement (CF-liste en annexe).

Après vérification des mandats, la présente session a entamé ses travaux selon l'ordre du jour suivant :

- point d'exécution des recommandations de la précédente session ;
- bilan des activités de l'année 1996 du PCPS ;
- orientations pour l'année 1997.

A l'issue des travaux, la 2ème session du Comité de Pilotage du PCPS a fait les conclusions et recommandations suivants :

I - POINT D'EXECUTION DES RECOMMANDATIONS DE LA PRECEDENTE SESSION

Le Comité de Pilotage a noté l'exécution totale ou partielle des recommandations de la session inaugurale.

Au plan de l'exécution totale, il s'agit des recommandations relatives à :

- la réflexion sur la diversification de la base des cotisations d'adhérents;
- l'élargissement du Projet aux exploitations familiales ;
- la réflexion sur l'évolution institutionnelle du projet ;
- l'intensification de l'appui conseil en gestion aux AV/TV adhérents.

Quant à l'exécution partielle, elle concerne les recommandations relatives à :

- l'intensification de la sensibilisation dans la zone de Niono ;

- l'établissement d'un programme conjoint de communication avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou ;

- l'intensification de la collaboration avec l'Office du Niger.

Le Comité de Pilotage a toutefois formulé quelques recommandations au projet. Elles concernent :

- l'amélioration de la présentation de l'exécution des recommandations du Comité de Pilotage ;

- l'établissement de relations directes avec les délégués consulaires de la Chambre d'Agriculture présents à Niono ;

- l'implication des délégués de Faranfasi So dans la sensibilisation pour l'extension dans la zone de Niono, eu égard à la reconnaissance dont ils ont fait du rôle du centre de Prestations dans l'amélioration da la gestion des AV/TV adhérents ;

- la précision du mandat du CPS pendant le reste de la première phase.

II - BILANT DES ACTIVITES DE L'ANNEE 1996

Le Comité de Pilotage a marqué sa satisfaction par rapport aux activités réalisés en 1996. On peut retenir :

- la pertinence et la performance des outils en matière de comptabilité/gestion ;

- l'élaboration des bilans et comptes de résultats des AV/TV adhérents ;

- la tenue de formations spécifiques en matière de comptabilité et de gestion ;

- l'appui à la redéfinition de nouveaux règlements intérieurs des AV/TV, à la récupérations des créances et à la passations de contrats fiables ;

- la réalisation de deux réflexions dont l'une est relative aux outils de gestion des organisations paysannes et l'autre aux exploitations familiales ;

- la présentation du bilan financier du projet qui permet à Faranfasi So de prendre définitivement en charge,sur ressources propres, deux conseillers pendant l'année 1997.

Toutefois le Comité de Pilotage à noter des facteurs bloquants notamment dans l'alphabétisation fonctionnelle. Il s'est préoccupé du coût très élèvé de l'assistance technique par rapport aux autres lignes budgétaires. Il a recommandé que le projet intègre désormais dans ses activités l'alphabétisation fonctionnelle en relation avec la DNAFLA et l'Office du Niger.

En outre le Comité de Pilotage a recommandé :

- la présentation des éléments relatifs au recouvrement des coûts dans le budget 1997 ;

- la collaboration avec les autres intervenants dans la mise en place des outils de gestion et manuels de procédures ;

- la clarification des objectifs du PCPS et leur traduction en activités et tâches tant au niveau du projet que de l'Association Faranfasi So;

- la diminution du coût de l'Assistance technique soit par la réalisation de missions ponctuelles, soit par la valorisation des compétences nationales ou toutes autres formules appropriées.

III - ORIENTATION POUR L'ANNEE 1997

Au regard des scénarii d'évolution institutionnelle du PCPS présentés par le Chef de Projet et après avis des délégués paysans, le Comité de Pilotage a recommandé :

- l'évolution du Projet en centre régional de prestations constitué d'une fédération des associations des centres de prestations de services de zones ;

- l'autonomisation de Faranfasi SO dès 1997 et son extension dans la zone de Niono ;

- l'extension du projet dans les autres zones avec une nette démarcation entre le projet et l'Association qu'il doit contribuer à faire émerger.

Enfin le Comité de Pilotage a adopté le rapport d'activités de 1996 et le budget 1997 avec quelques amendements.

En égard à la fin du projet envisagée pour le 31 mars 1997 et au reliquat important sur le budget 1996, le Comité de Pilotage a procédé à un réaménagement des activités devant couvrir toute l'année 1997. Ce qui permettra la consolidation des acquis et l'amorce d'une évolution institutionnelle telle que convenue. A cet effet, le Comité de Pilotage a recommandé :

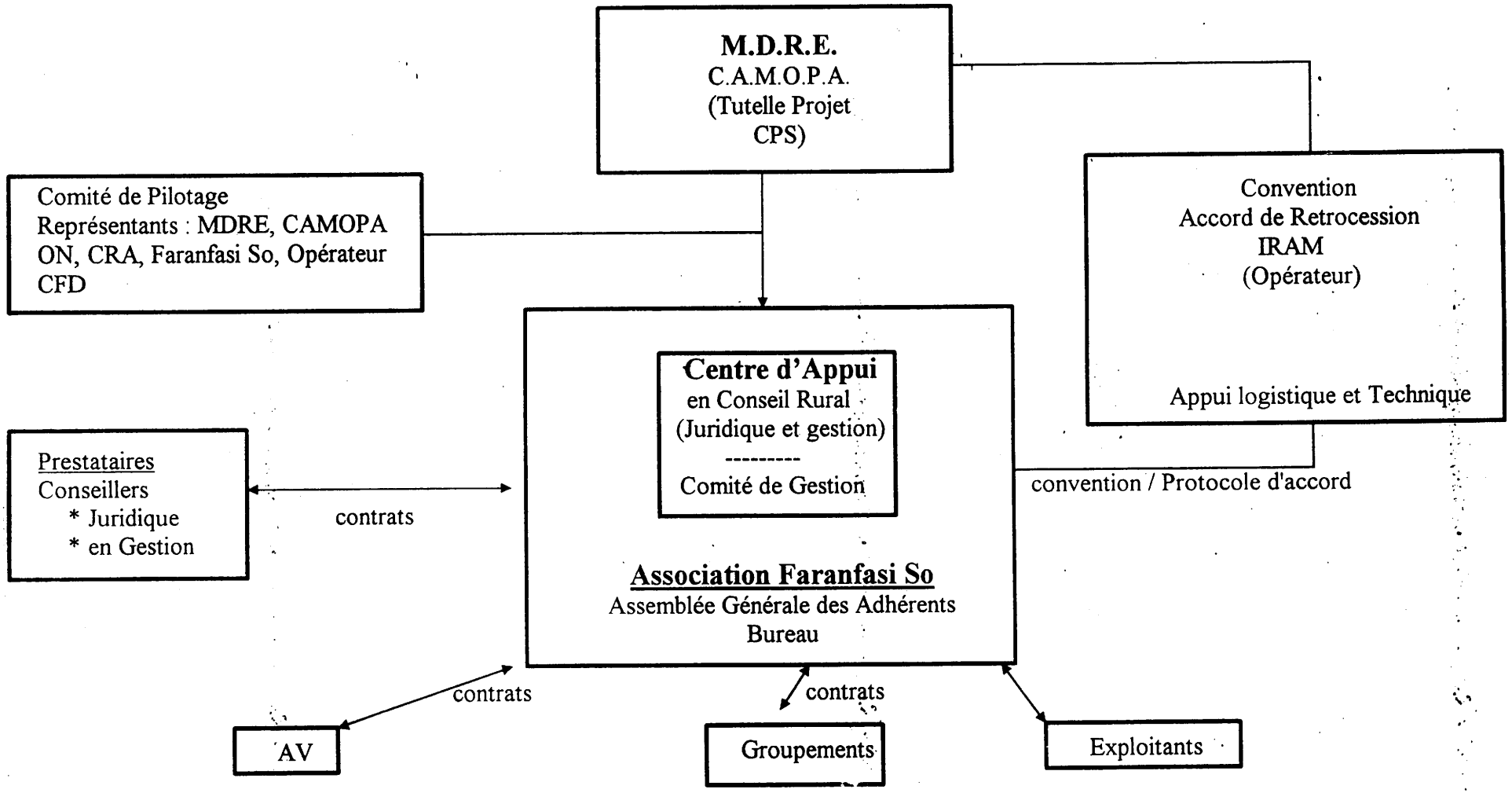
M.D.R.E.
C.A.M.O.P.A.
(Tutelle Projet
CPS)
Comité de Pilotage
Représentants : MDRE, CAMOPA
ON, CRA, Faranfasi So, Opérateur
CFD
Convention
Accord de Retrocession
IRAM
(Opérateur)
Appui logistique et Technique
Centre d'Appui
en Conseil Rural
(Juridique et gestion)

Comité de Gestion
Prestataires
Conseillers
* Juridique
* en Gestion
contrats
convention / Protocole d'accord
Association Faranfasi So
Assemblée Générale des Adhérents
Bureau
contrats
contrats
AV
Groupements
Exploitants

SCHEMA SCENARIO N°2

Adhérents : Associations Villageoises, Tons, Groupements et Associations, Exploitants....

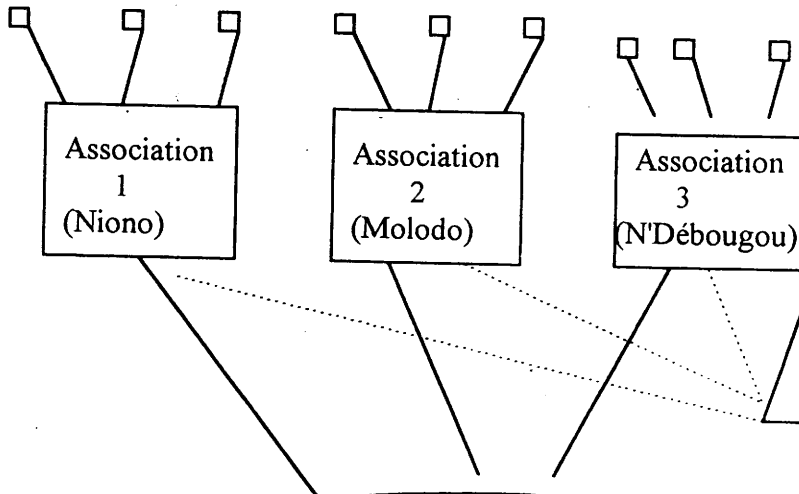

Centres de Gestion

Des contrats sont passés entre un ou plusieurs conseillers et chaque centre

GIE ou Association?

Les associations locales élisent leurs représentants au C.A. qui dirigera le Centre

Conseil d'Administration

Une convention de collaboration peut être passé entre les Conseillers et le Centre Régional

CENTRE REGIONAL D'APPUI EN GESTION ET CONSEIL JURIDIQUE

Personnel salarié :
1. Coordinateur[4]
1. Secrétaire
1. Chauffeur
2. Gardiens
.....

Statut : Fédération des Centres de Gestion?

- Une convention d'appui est passé entre le Centre Régional et chaque centre local.

Avantages : Une certaine souplesse liée à l'autonomie des différentes parties

Inconvénients : Complexité du montage, fragilisation dû à la séparation des intervenants.
Des incertitudes sur la constitution des autres associations et sur leurs relations pour créer le Conseil d'Administration.
Par rapport à la situation existante demande beaucoup de mobilisation "administrative"

[4] Responsable de la gestion et de la coordination, mandaté par le C.A.

QUELQUES INDICATEURS

BILAN DES FORMATIONS

- Le suivi régulier des adhérents par les conseillers permet d'établir un bilan concernant les formations dispensées[1] après quelques mois de pratique.

L'analyse porte sur chaque type de poste. Trois niveaux ont été établis :

Niveau 1 : Actif dans la fonction - Maîtrise le (s) documents et le système

Niveau 2 : Actif mais rencontre quelques difficultés

Niveau 3 : Inactif ou difficultés importantes

Désignation du poste	Nbre de personnes formées	Nbre de personnes suivies	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Observations
Président	4	3	1	2		
Secrétaire Général	9	8	5		3 (*)	(*) personnes incompétentes ou sans motivations
Trésorier et Adjoint	17	10	6	3	1	Plusieurs trésoriers en titre ne sont pas alphabétisés. Poste honorifique, de confiance
Magasinier et Adjoint	16	7	4	3		Des problèmes existent également dans le niveau d'alphabétisation
Resp. du crédit et adjoint	14	11	5	4		+2 personnes, suivies de façon trop récente pour pouvoir juger
Coomptable et suppléant	11	7	3		4 (*)	(*) Une démission et trois au "chômage technique". Les problèmes ne sont pas liés aux personnes ou au poste de comptable mais plutôt aux difficultés de fonctionnement interne qui ne permettent pas d'arriver au niveau du traitement comptable (absence de circulation d'informations, postes vacants.....)
Conducteur	11	12	5	7		Des problèmes de transmission de documents faute de rapporteur et des difficultés pour les signatures des exploitants
Rapporteur		3	3			
Responsables des frais de battage et adjoint	8	7	3	2 (1)	2 (2)	(2) Problème d'alphabétisation (1) Problème de remplissage de la fiche récapitulative de paiement / battage à cause de l'absence de norme sur les sacs (quantité-poids et valeur-prix)
Total	90	68	35	23	10	

[1] Voir Rapport 1er Semestre 1996

N.B. : La différence entre le nombre de personnes formées et le nombre de personnes suivies s'explique par les démissions (2 AV) et/ou les changements de poste.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS CHEZ LES ADHERENTS DU PCPS

Une première comparaison des indicateurs des adhérents du Centre a huit mois d'intervalle ne permet pas d'établir une évolution certaine mais permet de donner quelques tendances.

De plus le degré de fiabilité des premières données recueillies était incertain ce qui incite à la prudence pour toute interprétation, même si les données plus récentes, en particulier dans le domaine économique et financier, sont maintenant plus fiables.

1. Production totale :

11.130 t (Novembre) Campagne 94-95 + Contre-saison (X = 1.590 t)
10.806 t (Juin) Campagne 95-96 avant contre saison (X = 1.543 t)

La récolte de la campagne 1995-1996 fût bonne
La production enregistrée serait quasiment égale à celle de la campagne 94-95 plus la contre-saison 96.

2. Valeur de la production : Les hausses apparentes entre les deux périodes sont surtout dû à la valorisation du kilo du riz paddy à 120 au lieu 100 F CFA

3. Crédit de campagne : Fin Juin 5 AV/TV sur 7 n'avait pas encore obtenu leur crédit de campagne devant leur permettre de financer leurs intrants (engrais essentiellement) Début Juillet deux d'entr'eux ont débloqué leur situation.

Dans les AV/TV ayant reçu leurs intrants, la part d'autofinancement a été accrue, ce qui réduit d'autant la charge d'intérêts liée au crédit.

4. Les recettes liées au battage (qui ont été suivi pour la première fois par le PCPS) ont augmentées pour 4 adhérents et ont stagnées ou diminuées pour 3 autres. Rappelons qu'il s'agit dans les données du tableau 2 des recettes liées à la seul campagne principale, non-compris la contre-saison 96.

Logiquement les augmentations de recettes sont réalisées par les AV/TV maîtrisant le mieux leur activité battage, les résultats sont en hausse dans au moins 5 cas sur 7, la comparaison n'étant pas possible dans deux cas faute de données disponibles pour la campagne 94-95.

5. Endettement :

Situation Novembre 95. Endettement cumulé = 387,9 $\bar{X} = 55,4$

Situation Juin 96 -"- = 314,5 $\bar{X} = 44,9$

6. Fonctionnement :

La situation s'est peu modifiée, les tendances repérées en Novembre 95 se confirment voir s'accentuent.

A noter l'effort particulier entrepris par l'AV de Ténégué qui prouve qu'il est possible de redresser une situation difficile quand existe une réelle volonté.

Nous avons grosso-modo, 2 AV/TV performantes,

Une AV en cours de nette redressement,

Trois AV incertaines,

Une en situation très difficile

7. Gestion

Plusieurs "indicateurs" ont bougés dans un sens favorable.

Ainsi 4 adhérents au lieu de deux ont un cahier de caisse parfaitement à jour, et un seul rencontre encore de sérieuse difficulté à ce niveau. Trois d'entr'eux ont l'ensemble de leurs documents bien tenus et tous tiennent maintenant des justificatifs de leurs dépenses. Le suivi du crédit est opérationnel pour tous (ce qui ne signifie pas pour autant que les problèmes d'endettement soient résolus mais la situation est connue et à jour).

Les impayés internes ont baissés dans trois cas mais ont augmenté dans deux (peut-être du seul fait de leur mise à jour d'ailleurs).

Les contrôles internes sont pratiqués chez 4 AV/TV au lieu de deux.

En fait l'ensemble des évolutions au niveau comptabilité-gestion est étroitement lié à la volonté du bureau et au niveau de cohésion sociale qui permet ou non le fonctionnement de l'organisation.

LISTE DE PRESENCE

Dr Bokary TRETA	CAMOPA/MDRE
Dr Fernand TRAORE	PDG/ON
Moussa Léo SIDIBE	CAMOPA
Dominique DELACROIX	CFD
Boubacar FOFANA	Chambre Rég. Agr./Ségou
Boye COULIBALY	Zone Niono/ON
Jean Bernard SPINAT	PCPS
Bréhima COULIBALY	Faranfasi So
Abou DIARRA	Faranfasi So
Oumar SACKO	Délégué Général Exploitants/ON

COMITE DE PILOTAGE DU PCPS
28/11/1996

- Discours d'ouverture du Commandant de Cercle
- Discours du Représentant du MDRE

Pause

- Vérification des mandats
- Présentation du programme de la journée

I Suivi des Recommandations

Exposé

Débat

II. Bilan des Activités

- Chronogramme 1996
- Bilan des formations
- Bilan des interventions en compta/gestion
- Bilan des interventions en conseil juridique
- Evolution de quelques indicateurs
- Bilan des groupes de travail
- Bilan financier 1996 (suivi budgétaire)

Pause

III Situation Faranfasi So

- Activités
- Situation financière

IV Orientations pour 1997

- Chronogramme 1997
- Evolution organisationnelle
  - Rappel situation actuelle
  - Scénarios 3.2.1.
  - Les étapes vers l'autonomie
- <u>Prévisions budgétaires Faranfasi So 1997</u>
  - Coût journalier d'un conseiller
  - Prévisions cotisations
- Etudes de quelques ratios
- Identification des contraintes

V. Disponible sur financement et Budget PCPS 1997

Clôture

LISTE DE PRESENCE

Dr Bokary TRETA	CAMOPA/MDRE
Dr Fernand TRAORE	PDG/ON
Moussa Léo SIDIBE	CAMOPA
Dominique DELACROIX	CFD
Boubacar FOFANA	Chambre Rég. Agriculture/Ségou
Boye COULIBALY	Zone Niono/ON
Jean Bernard SPINAT	PCPS
Bréhima COULIBALY	Faranfasi So
Abou DIARRA	Faranfasi So
Oumar SACKO	Délégué Général Exploitants/ON